

Conseil Municipal du 27 avril 2014

Les budgets adoptés

Après avoir approuvé les Comptes Administratifs et de Gestion 2013, les Budgets de l'Eau et de l'Assainissement ont été votés à l'unanimité. Le Budget de l'Eau s'équilibre à 142 225 € en exploitation et 82 731 € en Investissement, le Budget de l'Assainissement à 32 494 € en exploitation et 251 497 € en Investissement. Le Budget Communal a été approuvé par 9 voix et 2 abstentions, il prévoit 998 127 € en Fonctionnement et 992 956 € en Investissement.

Dans les projets d'investissement ont été notamment actés:

- des travaux de bâtiments : Remplacement de toiture et modification de la Salle polyvalente, rénovation des classes, rénovation de logements communaux à la Poste et à l'école, des travaux de Voirie : Route de Saint Bonnet, Cavanet à l'Espinglette (dernière tanche) sous réserve de l'obtention de subventions de l'Etat (DETR), l'amélioration de la défense incendie du Relais du Teulet par l'installation d'une borne incendie proche de l'établissement,

Questions diverses : Le Conseil a décidé également : l'acquisition de matériel de sonorisation portable et de vidéo projection, la modification des taux d'imposition (hausse de 2 %), le vote des subventions aux associations, l'attribution au receveur communal des indemnités de Conseil et Confection des Budgets, l'attribution des indemnités de fonction au Maire et aux Adjoints, la liste des dépenses de "Fêtes et cérémonies" éligibles, la liste des commissaires proposés pour la CCID.